

# **BUDGET - FINANCES**

**GROUPE DES ELUS COMMUNISTES**

---

**Conseil régional**  
**Réunion du 15 et 16 décembre 2005**

## **Intervention de Josiane Corbic** **Orientations budgétaires 2006**

Monsieur le Président,  
Cher(e)s collègues,

Ce débat d'orientations budgétaires intervient dans un contexte particulièrement difficile.

Les élus des collectivités territoriales voient à la fois les attentes à leur égard s'accroître, les besoins non satisfaits s'étendre et ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour y répondre.

Ainsi, les évolutions dans le domaine de l'emploi font apparaître des demandes nouvelles.

Le nombre de personnes contraintes de survivre avec les minima sociaux augmente, ce qui déclenche aussi une demande sociale plus forte.

Avec le développement de la précarité, des horaires décalés, la faiblesse des rémunérations par rapport aux coûts de la vie, les salariés ne peuvent plus boucler leurs fins de mois et sont demandeurs d'aides sociales, de logements sociaux, de modes de gardes abordables pour les enfants et se tournent pour cela vers les collectivités.

Loin de répondre à cette situation, la loi de finances 2006 comporte des mesures qui vont encore aggraver les choses.

Les prévisions par ministères sont à cent lieues de répondre à ces attentes. On parle déjà de 2500 suppressions d'emplois d'enseignants, après une saignée de 4500 emplois en 2005.

Le gouvernement poursuit dans son acharnement à alléger l'impôt sur le revenu des plus riches au détriment des collectivités, qui sont contraintes d'augmenter un impôt local plus injuste socialement.

Ainsi, le fameux bouclier fiscal avantage les grandes fortunes en plafonnant l'ensemble des prélèvements fiscaux à 60% du revenu.

C'est une perte de recettes de 500M€, soit un nouveau cadeau aux quelques 14 000 plus fortunés qui se partageront la moitié du pactole.

C'est une nouvelle perte d'autonomie pour les collectivités, qui n'ont pas eu leur mot à dire sur cette mesure.

Elles n'ont pas davantage été concertées sur la réforme de la taxe professionnelle, malgré les lourdes conséquences qu'elles devraient assumer.

On le sait, la TP est la principale ressource de la Région. Or, son plafonnement à 3,5% de la valeur ajoutée, aurait un impact de 7,5 M€ dès 2006, en raison de l'effet rétroactif de cette mesure.

Au plan national, il en coûterait 2,4 milliards d'euros en 2007, 1,8 milliard les années suivantes.

Cette réforme s'additionne à de nouvelles mesures d'allègements de cotisations sociales en faveur des entreprises pour 19 milliards d'euros.

Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes favorables à une réforme de la taxe professionnelle. Non pas pour exonérer les entreprises de leurs responsabilités et de leur nécessaire contribution aux dépenses publiques, mais une réforme intégrant les actifs financiers et prenant en compte l'emploi, et la situation particulière des petits artisans et commerçants.

Par ailleurs, le rapport nous donne de nombreux et inquiétants éléments sur les conditions des transferts de compétences prévus par la loi.

Ainsi, le différentiel entre les dépenses liées aux transferts et les compensations attendues vont de 5 millions au minimum, à 17 millions d'euros dès 2006 et pourrait atteindre 37,6 millions en 2009.

La fourchette est large et révèle surtout les inacceptables incertitudes liées au transfert des personnels de l'éducation nationale.

Pour 2006, la marge financière de notre région est donc limitée.

Malgré la hausse en 2005 de la TP et de la taxe sur le foncier bâti, qui a un impact de 3 euros pour la moitié des contribuables à 8 euros maximum, la pression fiscale est passée en dessous de la moyenne nationale.

La Bretagne reste au dernier rang des régions françaises pour les dépenses par habitants.

Elle reste aussi au dernier rang concernant les frais de personnels, quoiqu'en disent certains, pour rendre un service efficace aux habitants, il faut des services dotés de moyens suffisants, ce qui n'est pas encore dans tous les secteurs.

Dans ce contexte particulièrement dur, nous soutenons l'idée que notre institution doit à la fois conforter ses compétences et mettre en œuvre de nouvelles politiques sur lesquelles elle s'était engagée devant les électeurs.

La priorité aux transports collectifs est réaffirmée, avec des engagements forts en 2006, pour avancer vers l'objectif de mettre la pointe de la Bretagne à trois heures de Paris en 2012.

Nous y reviendrons.

La culture et le sport seront au cœur de nos préoccupations en 2006, avec la mise en œuvre de nouvelles politiques et des budgets renforcés.

L'emploi reste un sujet majeur pour la Région, avec la mise en place du schéma de développement économique et les pôles de compétitivité.

Ces dispositifs devront prendre en compte, les exigences de contrôle de l'utilisation des fonds publics, de co-élaboration avec les partenaires sociaux, les questions de la qualité de l'emploi et de l'égalité.

Ils devront conforter la démarche de la stratégie emploi-formation pour viser à sécuriser les parcours professionnels en élevant les niveaux de qualification. Cette exigence que nous portons depuis longtemps commence à être reprise dans les discours au plus haut niveau de l'Etat. Nous attendons fermement le passage aux actes.

2006 verra aussi la concrétisation de l'établissement public foncier, dont l'objectif est notamment de faciliter les opérations de logements sociaux.

Et à ce propos, nous dénonçons l'attitude du gouvernement qui tente de réduire l'enveloppe régionale destinée au logement social pour la Bretagne.

Or, cette enveloppe permettait à peine de couvrir les besoins. Les villes et les bailleurs

sociaux de Bretagne se sont en effet engagés sur des objectifs importants pour faire face aux besoins.

Pour conclure, Monsieur le Président, le Conseil régional de Bretagne doit continuer à s'opposer fermement avec les autres régions aux attaques revanchardes de la droite, et résister aux poussées libérales et sécuritaires, pour promouvoir au travers de ses politiques une Bretagne plus solidaire, favorisant l'épanouissement de tous.